

31 OCT. 1988

RUTABAGISHA Amiel
Commerçant à Kigali
Tél. 8 2296 Kigali
B.P. 154 KIGALI.

ENDOSSE A L'ORDRE DE LA BANQUE COMMERCIALE DU RWANDA
ET PAYABLE EXCLUSIVEMENT ENTRE SES MAINS AU COMPTE N°
6.9.003/96. OUVERT EN SES LIVRES, SUIVANT LES TERMES
DES ARTICLES 21 A 23 DU DECRET DU 12 JANVIER 1920 RELATI
AU GAGE FONDS DE COMMERCE, A L'ESCOMPTE ET AU GAGE DE
LA FACTURE COMMERCIALE.

POUR ACCORD

le Ministre de la Justice

FACTURE N° 19/10/88.-

Marché n° 298 /Bud.07.09/MP.51 du 25 Janvier 1988.

Le Gouvernement de la République Rwandaise, Ministère de la Justice,
Service Pénitentiaire, doit à Monsieur RUTABAGISHA Amiel, la somme de :
DEUX MILLIONS CENT TRENTE HUIT MILLE CENT VINGT SIX FRANCS RWANDAIS
(2.138.126 FRWS)

Pour avoir fourni :

- 14.041 Kgs d'huile de palme à 115 Frws le Kg, soit 1.614.715 FRWS.-
- 13.723 Kgs farine de manioc à 25 Frws le Kg, soit 343.075 FRWS.-
- 6.936 Kgs farine de manioc à 26 Frws le Kg, soit 180.336 FRWS.-

Total : 2.138.126 FRWS.-

Retenue de 5 % de caution : 2.138.126 FRWS x 5 % = 106.906 FRWS.-

Net à payer : 2.031.220 FRWS.-

Handwritten signature and date: 21/10/88

CERTIFIE SINCERE ET VERITABLE ET ARRETE A LA SOMME DE :
DEUX MILLIONS CENT TRENTE HUIT MILLE CENT VINGT SIX FRANCS RWANDAIS
(2.138.126 FRWS).

O.P-2010 du 4-11-88

Pour réception conforme :

Fait à Kigali, le 07 Octobre 1988

Le Fournisseur

RUTABAGISHA Amiel.-

Handwritten signature and date: 07/10/88

Handwritten signature

VISA DE L'INSPECTION GENERALE
DES FINANCES
Kigali, le 21 OCT. 1988

Vu pour vérification, après imputation
à charge du ... 2.8. 105. 04. 02. 17
Inscrit sous po. 296 du 23-10-88
Kigali, le 23-10-88
Le Fonctionnaire des crédits

En annexe : 11 bordereaux d'expédition.

Handwritten signature

RUTABAGISHA Amiel
Commerçant à Kigali
Tél. 8 2296 Kigali
B.P. 154 KIGALI.

ENDOSSE A L'ORDRE DE LA BANQUE COMMERCIALE DU RWANDA
ET PAYABLE EXCLUSIVEMENT ENTRE SES MAINS AU COMPTE N°
.....69003/96..... OUVERT EN SES LIVRES, SUIVANT LES TERMES
DES ARTICLES 21 A 23 DU DECRET DU 12 JANVIER 1920 RELATIF
AU GAGE FONDS DE COMMERCE, A L'ESCOMPTE ET AU GAGE DE
LA FACTURE COMMERCIALE.

POUR ACCORD
Le Ministre de la Justice

FACTURE N° 19/10/88.-

Marché n° 298 /Bud.07.09/MP.51 du 25 Janvier 1988.

Le Gouvernement de la République Rwandaise, Ministère de la Justice,
Service Pénitentiaire, doit à Monsieur RUTABAGISHA Amiel, la somme de :
DEUX MILLIONS CENT TRENTE HUIT MILLE CENT VINGT SIX FRANCS RWANDAIS
(2.138.126 FRWS)

Pour avoir fourni :

-14.041 Kgs d'huile de palme à 115 Frws le Kg, soit	1.614.715 FRWS.-
-13.723 Kgs farine de manioc à 25 Frws le Kg, soit	343.075 FRWS.-
- 6.936 Kgs farine de manioc à 26 Frws le Kg, soit	180.336 FRWS.-

Total : 2.138.126 FRWS.-

Retenue de 5 % de caution : 2.138.126 FRWS x 5 % = - 106.906 FRWS.-

Net à payer : 2.031.220 FRWS.-

CERTIFIE SINCERE ET VERITABLE ET ARRETE A LA SOMME DE :
DEUX MILLIONS CENT TRENTE HUIT MILLE CENT VINGT SIX FRANCS RWANDAIS
(2.138.126 FRWS).

Pour réception conforme :

Fait à Kigali, le 07 Octobre 1988

Le Fournisseur

RUTABAGISHA Amiel.-

VISA DE L'INSPECTION GENERALE

DES FINANCES

Kigali, le 21 OCT. 1988

Vu pour vérification, approbation, imputation
à charge du 98.905.04.02.12

Inscrit sous poste 286 du 73-10-88

Kigali, le 73-10-88

Le gestionnaire des crédits

En annexe : 11 bordereaux d'expédition.



BORDEREAU D'EXPÉDITION

N° 8/88

Gisenyi le 4/10/1988

Expéditeur : RUTABACIISHA Amiel

Destinataire : MISON Gisenyi

Marques	Nombre de colis	Marchandises	Kilos
<u>Sau</u>	<u>80</u>	<u>FARINE DE MANIOC</u>	<u>5202 kg</u>
		<u>Cinq mille deux cent deux kilos</u>	
		<u>(5202kg)</u>	
Témoins :			
		<u>1 SEKARONCO J. Bosco</u>	
		<u>2 UALIWA BO Charles</u>	
		<u>3 MUNYAMBARWA E.</u>	

Enlevé par

Camion : MITSUBISHI FB00

Chauffeur : MUNZENZE

Reçu les marchandises

en bon état.

Destinataire :



MISON
CHASIRA M.

BORDEREAU D'EXPEDITION

N° 12/88

KIGALI le 5/09 1988

Expéditeur : Rutabagisha Amiel

Destinataire Prison - Gisenyi

Implico

Marques	Nombre de colis	Marchandises	Kilos
	72	sacs de farine de manioc	4.372 kgs
		Quatre mille trois cent Septante deux Kilos	
		<u>4.372 kgs</u>	
		Témoins:	
		1) SHYIRAMBERE JEAN BOSCO	Handwritten signature
		2) HAKIZIMANA JUVENAL	Handwritten signature
		3) RICHTER DANIEL	Handwritten signature



Enlevé par

Camion : BB0598

Chauffeur : Nzabandwa

Reçu les marchandises

en bon état.

Le Destinataire :

Prison
KRAMEN H.

BORDEREAU D'EXPEDITION

N° 10/88

KIBALI le 3/08 19 88

Expéditeur : Pulabagisha Amiel

Destinataire : Prison Kibuye

Implico

Marques	Nombre de colis	Marchandises	Kilos
		<u>Sacs de farine de manioc</u>	<u>6 936 kg</u>
		<u>Six mille neuf cent</u>	
		<u>trente six kilos (6 936 kg)</u>	
		<u>Céramiques:</u>	
	<u>1</u>	<u>Mujyagala Francois</u>	
	<u>2</u>	<u>Munyaligaga Henriette</u>	
	<u>3</u>	<u>Ushabiyese J. Jimmy</u>	

Enlevé par

Camion : BB0598

Chauffeur : Nzabandora

REPUBLICQUE RWANDAISE

Reçu les marchandises

par stat.

Destinataire :

Prison Kibuye

Munyaligaga Henriette

Ushabiyese Jimmy

BORDEREAU D'EXPÉDITION



N° 46

KIGALI le 23/09 1988

Expéditeur : RUT ABAGISHA AMIEL

Destinataire : PRISON GISENYI

Marques	Nombre de colis	Marchandises	Kilos
	67	FARINE DE MANIOL	4149kg
		QUATRE MILLE CENT QUARANTE-NEUF KILOGRAMMES	
		1) UKIZEVUBA Marcel	Jeune
		2) NSABIMANA	Jeune
		3) SUSABEYERU Julienne	4 Jeunes

Enlevé par

Camion : C/le HITJUBINTI FB0657

Chauffeur : MUNZENZE M.

[Signature]

République Rwandaise
Reçu les marchandises

en bon état

Destinataire :

Adjoint
R. AMBERE Jean Bado
[Signature]

BORDEREAU D'EXPÉDITION

N° 45/88
19 88



Expéditeur : RUTABAGISHA Amiel
Destinataire : PRISON DE Kibungo

Marques	Nombre de colis	Marchandises	Kilos
<u>faits</u>	<u>10</u>	<u>Huile de palme</u>	<u>1840</u>
		<u>mille huit-cent</u>	
		<u>quarante kg</u>	
		<u>1840 kg</u>	
		<u>Les témoins au pesage</u>	
		<u>1. Nyapatare Gabriel</u>	
		<u>Surveillant</u>	
		<u>2. Niyonzima Joseph</u>	
		<u>Surveillant</u>	
		<u>3. Mbarambeta Protat</u>	

Enlevé par
Camion : MITSUBISHI FG 2052
Chauffeur : MUNZENZE

[Signature]

Reçu les marchandises
en bon état.
Le Destinataire :
[Signature]
MINISTRE
EN CHARGE

BORDEREAU D'EXPÉDITION

N° 51/PP

le _____ 1988

Expéditeur : RUTA BAGISHA Nuniel

Destinataire : PRISON DE BUTARE

Marques	Nombre de colis	Marchandises	Kilos
		Huile de Palme	
<u>20</u>		<u>Quatre mille deux cent</u>	<u>4200kg</u>
		<u>4200kg</u>	
		<u>Témoins</u>	
		<u>1) ASEHIRE - HARELIMANA</u>	
		<u>2) Ahoukomeye</u>	
		<u>3) Kamanzi</u>	

Enlevé par

Camion : MITSUBISHI B0651

Chauffeur : MUNZENZE

Reçu les marchandises

en bon état.

Le Destinataire :

PRISON DE BUTARE
RECEVÉ


BORDEREAU D'EXPÉDITION

N° 49/88

_____ le _____ 1988

Expéditeur :

RUTABAGISHA Auviel

Destinataire

IRISON DE BYUMBA

Marques	Nombre de colis	Marchandises	Kilos
Fût	10	Huile de Palme	1942
1		Mille neuf cent quarante deux kilos.	
		Témoin.	
		1) Bizimana Kabutsi	
		2) Kamali Kagab	
		3) Hakizimira Munyabo	

Enlevé par

Camion: MITSUBISHI FR065J

Chauffeur: MUNZENZE

Recu les marchandises
en bon état.

Le Destinataire :



BORDEREAU D'EXPÉDITION

N° _____

le 14 / 01 / 19 88

Expéditeur :

RUTBAGISHA Nuriel

Destinataire :

Prison de Kibuye

Marques	Nombre de colis	Marchandises	Kilos
	9	Huile de l'arbre	1.753 kg
		mille sept cent cinquante cinq kilos (1.755 kgs)	
		Témoins:	
	1)	Munyaliyaga	
	2)	Banyaraha François	
	3)	Mubabalye Athanase	

Enlevé par

Camion:

M: esubishir B 0657

Chauffeur :

MUNZENZU

Reçu les marchandises

en bon état.

Le Destinataire :



[Signature]

[Signature]

Suprison - adjoint

BORDEREAU D'EXPÉDITION



N° 56/PP

_____ le _____ 19PP

Expéditeur : PERITAMBACIISHA Revief

Destinataire Prison DE KILIMBO

Marques	Nombre de colis	Marchandises	Kilos
	12 fûts	Huile de Palme	2455 kgs
		deux mille quatre cents cinquante - cinq kilos	
		Témoins :	
		NYAGASHAYIJA	
		BIRIHANZE	
		BAZATIBANZA	

Enlevé par
Camion : Mibge/bishi f6065+
Chauffeur : FURUZENZE



BORDEREAU D'EXPÉDITION

N° 53/JP

Kigali le 29/09/1988



Expéditeur : RUTA BAGISHA Amiel
 Destinataire : PRISON de GIKONGORO

Marques	Nombre de colis	Marchandises	Kilos
fût	8	Huile de Palme	=1449=
		Mille quatre cent quarante neuf kilos	
		(1449 kg.)	
		<u>témoins</u>	
		1) MUGOYIKAZI	
		2) BULINKENDE	
		3) MUKANKUNYIYE	
		4) MASHARIKI	

Enlevé par

Camion: MITSUBISHI AB 695
 Chauffeur Ngenzabwirumana

Reçu les marchandises

en bon état.

Le Destinataire :



BORDEREAU D'EXPÉDITION N° 45/PP

Kabaya Le 07/07/1988

Expéditeur RUTABAGISHA Amiel
 Destinataire PRISON KABAYA.

IMP. EKAF

Marques	Nombre de colis	Marchandises	Kilos
FÛTS	2	Huile de Palme quatre cent kilos <u>Témoins</u> GUMILIZA TULITWIRIBIRO N. OUVWORA	400 Kgr.

● Enlevé par

Camion : HB 0776

Chauffeur : NGARAMBE
 NGE

Reçu les marchandises en bon état

Le destinataire
 République Rwandaise
 N° 60502
 [Signature]